

LA VILLE D'AMQUI EST LAURÉATE AU MÉRITE OVATION MUNICIPALE 2026

Amqui, le 20 mai 2026. – La Ville d'Amqui a reçu les grands honneurs lors des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), qui se sont tenues du 13 au 15 mai derniers dans la Ville de Québec en recevant la plus haute distinction dans la catégorie *Urbanisme et aménagement* pour son projet de relocalisation de l'hôtel de ville et du réaménagement du carrefour sportif, maintenant connu sous le nom d'espace sportif Desjardins.

Le projet récompensé, qui a pris près de dix ans à être complété, comprend la relocalisation de l'hôtel de ville hors d'une zone inondable et le réaménagement d'un secteur stratégique pour des infrastructures de loisirs qui étaient devenues désuètes et peu fréquentées.

La mairesse de la Ville d'Amqui, Mme Sylvie Blanchette, est fière de tout le travail mis en œuvre pour arriver à ce résultat : « Recevoir cette distinction est une immense fierté pour notre ville. Depuis plus de dix ans, ce projet mobilise des efforts considérables et une volonté commune de mieux servir notre population. Cette reconnaissance vient souligner le travail incroyable de toutes les personnes qui ont contribué à sa réalisation et confirme que les villes en dehors des grands centres ont la capacité de mener des projets ambitieux, porteurs et innovants. Nous pouvons collectivement être très fiers du résultat pour notre milieu de vie. »



*De gauche à droite : M. Guy Jodoin, animateur de la soirée; M. Charles-Antoine Gonthier, directeur du Service des communications, loisirs et sports; Mme Véronique Bouillon, directrice en gestion de projets; Mme Sylvie Blanchette, mairesse; M. Éric Couture, conseiller du district 1; et M. Guillaume Tremblay, président de l'UMQ et maire de la Ville de Mascouche.
Crédit : UMQ / Audrey Mc Mahon*

Inauguré le 27 septembre 2025, ce projet englobe les services offerts aux citoyens, dont le nouvel hôtel de ville, le parc de planches à roulettes modernisé, le bloc sanitaire et le terrain de basketball nouvellement construits, du mobilier urbain et des chemins piétonniers sécuritaires, mais aussi des objectifs en développement durable, comme les espaces d'infiltration d'eaux pluviales, la création d'une canopée avec des arbres hypoallergènes et la réduction d'îlots de chaleur grâce aux toitures des bâtiments peintes en blanc.

La catégorie *Urbanisme et aménagement* du Mérite Ovation municipale mettait en lumière l'importance de la planification urbaine, de l'aménagement du territoire, des infrastructures de transport et de la mobilité pour un avenir durable et du patrimoine et récompense des projets tels que la création de quartiers, d'espaces publics ou de zones de loisirs qui améliorent la qualité de vie de manière structurée et pérenne.

Le projet a été évalué et sélectionné par les membres d'un jury indépendant, composé des membres suivants :

- La présidente du jury, Mme Chantal Deschamps, mairesse de Repentigny de 1997 à 2021, administratrice de l'UMQ de 1997 à 2021 et membre honoraire 2023;
- M. Gérard Beaudet, urbaniste, professeur, conférencier, auteur et débatteur, École d'urbanisme et d'architecture de paysage, Université de Montréal;
- M. Dany Fougères, professeur, Département d'histoire, Université du Québec à Montréal;
- Mme Suzanne Giguère, conseillère stratégique et haute fonctionnaire du gouvernement du Québec de 1980 à 2016;
- Mme Florence Junca-Adenot, professeure associée, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal;
- M. Richard G. Shearmur, professeur, School of Urban Planning, Université McGill;
- M. Michel Vallée, expert en culture à impact social et président-directeur général de Culture pour tous;
- M. Michel Adrien, maire de Mont-Laurier de 2003 à 2017, professeur en sciences physiques ainsi que récipiendaire de la médaille des arts et métiers du multiculturalisme en 2004.

La Ville d'Amqui tient à remercier tous les professionnels qui l'ont accompagnée dans ce dossier et qui ont permis l'élaboration, la planification et la réalisation du projet. Ce dernier a été réalisé avec la participation financière du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec, de la MRC de La Matapédia, de la Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia et d'Hydro-Québec.



*L'équipe de la Ville d'Amqui entourée du jury du Mérite Ovation municipale 2026.
Crédit : UMQ / Audrey Mc Mahon*

- 30 -

Source :

Laurie-Ève Pion
Agente de communication
Ville d'Amqui
418 629-4242, poste 1200
communications@amqui.ca

Entrevues :

Sylvie Blanchette
Mairesse
Ville d'Amqui
418 629-4242, poste 1200
info@amqui.ca